

L'élimination de la violence basée sur le genre est impensable sans justice pour les personnes avec limitation

gbvlearningnetwork.ca

Mai 2026



Au Canada, les personnes avec limitation sont près de trois fois plus souvent victimes de violence que les personnes sans limitation.¹ Les femmes avec limitation, quel que soit le type de limitation, sont bien plus susceptibles de subir toutes les formes de violence entre partenaires intimes, y compris la violence physique, sexuelle, émotionnelle et financière.²⁻³ Malgré cette réalité, la communauté est souvent exclue des services, politiques et stratégies de prévention en matière de violence basée sur le genre (VBG). Loin d'être accidentelle, cette exclusion constitue un élément essentiel du capacitisme, le système d'oppression qui fait en sorte que les personnes sans limitation exercent un pouvoir sur les personnes avec limitation.

Le capacitisme perpétue les définitions suprémacistes blanches et coloniales qui déterminent qui mérite d'être valorisé. Il est ancré dans les politiques, les institutions et les interactions quotidiennes, et il détermine à qui l'on accorde la sécurité, de qui l'on prend la souffrance au sérieux et quelles vies sont protégées. Dans les mots de Sins Invalid : « Les mêmes systèmes oppressifs qui ont infligé de la violence aux communautés racialisées pendant plus de 500 ans ont également fait subir plus de 500 ans de violence aux corps et aux esprits jugés hors norme et donc "dangereux" ». ⁴

Le capacitisme augmente le risque de subir de la VBG et rend plus difficile l'accès à la sécurité et aux mesures de soutien. Les personnes avec limitation sont souvent déssexualisées (c.-à-d. considérées comme dépourvues d'autonomie et de désir sexuels) et se voient refuser le droit de définir leurs propres relations, corps et limites. Elles sont victimes de violences médicales, telles que le placement en établissement et la stérilisation. L'absence de représentation significative dans les médias, l'éducation ou les postes de pouvoir transmet le message néfaste que les personnes avec limitation ne sont pas des membres à part entière, diversifiés ou précieux de la société.

Des obstacles structurels limitent également l'accès aux services de santé sexuelle et ceux pour personnes victimes de VBG. Nommons entre autres la discrimination et la stigmatisation, l'inaccessibilité physique et numérique, les barrières linguistiques et de communication, ainsi que les services inadaptés sur le plan culturel. En raison de l'écart salarial et de l'insuffisance des mesures d'aide sociale telles que le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, bon nombre de personnes avec limitation sont contraintes de rester dans des environnements violents ou dépendent de personnes soignantes ou d'institutions pour survivre. Lorsque les personnes avec limitation sont laissées pour compte par les politiques publiques, la violence prospère.

Article rédigé par Kitty Rodé

Artiste, Kitty Rodé (they/them; pronoms neutres) est une personne survivante queer avec limitation originaire de l'Asie du Sud qui s'adonne à son travail d'organisation et à ses rêves. Dans le cadre de son travail communautaire, Kitty a fait du bénévolat auprès de Turtle Protectors/ Mishiikenh Gizhaasowin, Toronto Street Medics, Parkdale-High Park for Palestine, CRIP Collective (sensibilisation à la limitation). Kitty a aussi aidé des locataires à défendre leurs droits.

Citation suggérée

Rodé, K. et Lopez, J. (2026). *L'élimination de la violence basée sur le genre est impensable sans justice pour les personnes avec limitation*. Traduction de : We Won't End Gender-Based Violence Without Disability Justice. Learning Network Backgrounder. London, Ontario : Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children. ISBN : 978-1-998746-14-9.

Jour de deuil à la mémoire des personnes avec limitation décédées

Tenu chaque année le 1er mars, le Jour de deuil à la mémoire des personnes avec limitation décédées rend hommage aux personnes avec limitation qui ont été tuées par des personnes soignantes, des institutions, des partenaires ou des membres de famille. Il s'agit d'une journée consacrée à la mémoire des personnes victimes de violences capacitistes et à un engagement renouvelé en faveur d'un monde où toute personne avec limitation peut vivre à l'abri de toute violence.

En 2025, la commémoration a eu lieu quelques jours après l'élection provinciale en Ontario, qui a déterminé l'avenir du logement, des mesures de soutien au revenu et des soins de santé, systèmes qui ont une incidence directe sur la sécurité des personnes avec limitation. Le contexte a servi de mise en garde : les choix politiques coûtent des vies humaines.⁵



Cette violence n'est jamais restée sans réponse. Alors que la société abandonne sans cesse les personnes avec limitation, la communauté avec limitation a dû lutter activement contre la violence sexiste, en grande partie par ses propres moyens : en mettant en place des réseaux de soutien et des plans de sécurité, en menant des recherches, en influençant les lois et en exigeant des changements systémiques. Parmi les organisations qui mènent cette résistance, citons Disability Alliance BC, mise sur pied en 1977, le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (DAWN), dont les origines remontent à 1985 et le Disability Justice Network of Ontario, lancé en 2018. Des leaders, des organisateurs et organisatrices, des chercheurs et chercheuses et des personnes survivantes avec limitation dynamisent déjà le secteur de la VBG. Il est temps que ce dernier passe de l'inclusion à la libération.

Ce document d'information porte sur la sagesse et l'innovation des personnes avec limitation, non pas comme simple source d'inspiration, mais comme pierre angulaire du combat social pour la justice. La justice pour personnes avec limitation (JPL) constitue à la fois un mouvement et un cadre qui positionne la limitation comme une expérience politique et collective façonnée par les systèmes d'oppression et des décennies de résistance. Elle nous invite à repenser l'accès, les soins, la sécurité et la libération en mettant en avant le leadership et la sagesse des personnes les plus touchées et en proposant des principes qui peuvent transformer notre compréhension de la violence — et notre manière d'y faire face.

Ressources

- My Body Doesn't Oppress Me, Society Does (C'est la société qui m'opprime, pas mon corps) <https://youtu.be/7r0MiGWQY2g>
- The Unfit in Canada: A History of Disability Rights and Justice (Un historique des droits et de la justice en matière de limitation au Canada) <https://www.djno.ca/dj-history>
- Lutter contre la violence sexuelle et promouvoir les droits sexuels des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle https://www.gbvllearningnetwork.ca/our-work/issuebased_newsletters/issue-41/index.html

Un appel à une nouvelle vision : la sagesse « crip »

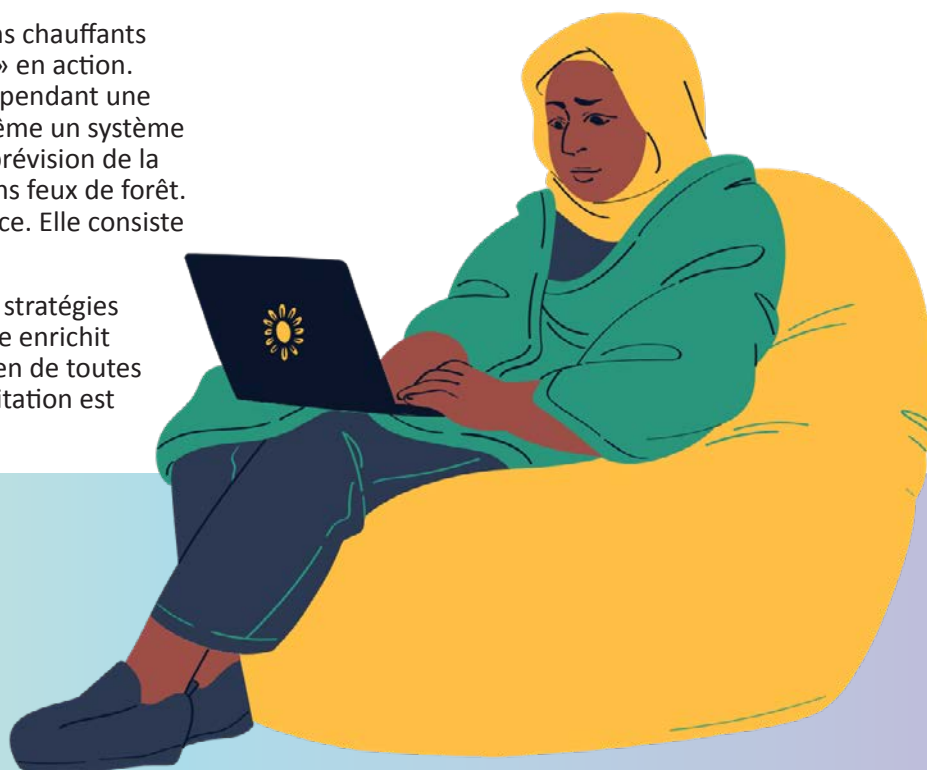
Contrairement à ce que les stéréotypes et la stigmatisation pourraient laisser croire, les personnes avec limitation ne sont pas impuissantes. Pour survivre à des siècles d'oppression, nous avons dû collaborer et innover, développant ce que nous appelons la « sagesse crip ».

Partager des blocs réfrigérants, des coussins chauffants et des antidouleurs : c'est la sagesse « crip » en action. La sagesse « crip », c'est porter un masque pendant une pandémie ou apprendre à fabriquer soi-même un système de climatisation et de filtration de l'air en prévision de la prochaine vague de chaleur ou les prochains feux de forêt. C'est appeler des proches au lieu de la police. Elle consiste à assurer la sécurité des autres.

La sagesse « crip » constitue la base de nos stratégies de survie, de résistance et de solidarité. Elle enrichit tous les combats pour la justice, pour le bien de toutes et tous. La justice pour personnes avec limitation est née de ce mouvement.

Note sur la terminologie

Le terme anglais « crip » est dérivé de l'insulte « cripple ». Certaines personnes avec limitation se réapproprient le terme comme reprise de pouvoir, d'amour de soi et de relation avec la communauté.



En quoi consiste la justice pour les personnes avec limitation?

Il s'agit à la fois d'un mouvement et d'un cadre conceptuel qui examinent les liens entre la limitation et le capacitisme ainsi que toutes les formes d'oppression. Il accorde une place centrale à la vie et au leadership des personnes avec limitation noires, autochtones et racialisées, ainsi qu'aux personnes avec limitation allosexuelles, trans et bispirituelles et reconnaît que notre libération délivrera le corps et l'esprit de chacun et chacune. Comme l'écrit Aurora Levins Morales : « Pour s'épanouir, nos corps et la planète ont besoin de la même chose. »⁶ La JPL nous incite à privilégier la solidarité communautaire, la transformation des systèmes et l'interdépendance plutôt que l'indépendance, autant d'éléments essentiels pour mettre fin à la violence sexiste.

En 2005, le Disability Justice Collective, dont faisaient partie les activistes avec limitation Patty Berne, Mia Mingus, Stacey Milbern, Leroy F. Moore Jr., et Eli Clare, a désigné la JPL. Ce mouvement est né en réaction à l'approche exclusive, raciste et unidimensionnelle du mouvement pour les droits des personnes handicapées aux États-Unis, qui mettait l'accent sur les leaders blancs et les troubles de la mobilité, marginalisant ainsi davantage les autres types de limitations et les identités croisées telles que l'ethnie, le genre, la sexualité, l'âge et le statut d'immigration.

Le cadre de JPL s'inspire des 10 principes de la justice pour personnes avec limitation, mis sur pied par Patty Berne et Sins Invalid. Il s'agit d'un projet mobilisateur et artistique. Ces principes directeurs sont indispensables pour notre libération, car ils détournent le pouvoir des systèmes d'oppression tels que le suprémacisme blanc, le capitalisme et le complexe médico-industriel.

Ressources en anglais

- The 10 Principles of Disability Justice (Les 10 principes de la justice pour personnes avec limitation) <https://sinsinvalid.org/10-principles-of-disability-justice>
- What is Disability Justice? (En quoi consiste la justice pour personnes avec limitation?) <https://briarpatchmagazine.com/articles/view/what-is-disability-justice>

Justice pour personnes avec limitation et élimination de la VBG

Les 10 principes de la JPL offrent une voie pour transformer notre façon de comprendre la violence et d'y faire face. Pour passer de la théorie à la pratique, il faut repenser la manière même dont le soutien est offert, centrer les personnes concernées et repenser ce que nous entendons par « sécurité ». Comme l'explique Mia Mingus : « Nous ne voulons pas simplement intégrer les rangs des plus privilégiés — nous cherchons plutôt à éliminer cette hiérarchie et les systèmes qui les sous-tendent. »⁷

Le secteur de la lutte contre la VBG ne peut pas se contenter d'élargir l'accès aux services pour prendre également en compte les personnes avec limitation. Nous devons repenser de façon radicale le travail lui-même et transformer la manière dont nous organisons les services de soutien et la défense des droits. Dans la section suivante, nous examinons chacun des dix principes et la manière dont ils peuvent orienter le travail de lutte contre la VBG à l'échelle du secteur.

1: Intersectionnalité

L'intersectionnalité constitue un cadre analytique mis au point par Kimberlé Crenshaw permettant de décrire les expériences des femmes noires qui ont été exclues tant des mouvements féministes que des mouvements antiracistes. Le travail de justice pour personnes avec limitation s'inscrit dans celui de Kimberlé Crenshaw en reconnaissant que la discrimination ne se limite pas à des catégories distinctes : le capacitisme s'entremêle au suprémacisme blanc, au capitalisme et à la violence patriarcale. La JPL nous invite à examiner comment les systèmes d'oppression qui s'entrecroisent touchent les personnes opprimées en raison de leur origine ethnique, de leur genre, de leur limitation, de leur classe sociale, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur religion et de leur statut d'immigration. Nos perspectives ne sont jamais façonnées par une seule identité, pas plus que la violence systémique. Le capacitisme amplifie d'autres formes d'oppression, telles que la misogynie, le racisme, l'homophobie et la transphobie, ce qui se traduit par des taux disproportionnellement élevés de violences sexistes à l'encontre des femmes avec limitation, des personnes avec limitation racialisées et des personnes avec limitation allosexuelles et trans.

La triple discrimination à l'encontre des personnes noires, autochtones et avec limitation se traduit par une augmentation de la fréquence et de la gravité des violences policières envers les personnes avec limitation noires et autochtones. À l'échelle du pays, la police a tué un nombre alarmant de personnes avec limitation noires et autochtones en crise de santé mentale : Rodney Levi, D'Andre Campbell, Regis Korchinski-Paquet, Nicholas Nembhard et bien d'autres. L'adoption d'une lentille intersectionnelle nous permet de comprendre pourquoi les interventions non policières s'imposent : pour les personnes avec limitation racialisées, les interventions policières peuvent être mortelles. L'intersectionnalité nous aide à mieux comprendre pourquoi les mesures non carcérales en cas de violence ne sont pas seulement idéales, mais nécessaires.

Comme l'explique Imani Barbarin : « Chaque forme d'oppression engendre des limitations. »⁸ La violence raciste cause des limitations. La VBG cause des limitations. La pauvreté cause des limitations. L'intersectionnalité élargit notre compréhension de la VBG et de la manière dont elle est liée à des formes de violence systémique telles que le racisme, le capacitisme, la pauvreté, la précarité du logement, l'injustice environnementale, etc.

Dans la pratique : la VBG et l'intersectionnalité

Le secteur de la VBG doit viser à comprendre comment l'oppression façonne la vie des personnes et leur expérience de cette violence, notamment en reconnaissant la façon dont les intersections entre identité et oppression influencent la collecte de données, l'évaluation des risques, le soutien et l'élaboration de plans de sécurité.

L'accès à la justice est enraciné dans l'histoire coloniale du Canada et les structures sociales, politiques et juridiques actuelles. Benjamin Vandorpe écrit : « L'accès à la justice ne se limite pas au système juridique occidental [...] La justice s'étend également aux soins de santé, au logement, à la sécurité personnelle, à la sécurité alimentaire et à la communauté (entre autres). »⁹ L'adoption d'une lentille intersectionnelle dans le contexte de l'élimination de la VBG ne se limite pas à reconnaître plusieurs identités. Pour y parvenir, il faut transformer les systèmes en place qui sont source de risques et entravent l'accès à l'aide.

Ressources en anglais

- Putting Intersectionality into Action (Mettre l'intersectionnalité en pratique) <https://www.youtube.com/watch?v=aOmm3RStbll>
- What is Transformative Justice? (En quoi consiste la justice transformatrice?) https://www.youtube.com/watch?v=U-_BOFz5TXo
- Intersections of Disability Justice and Transformative Justice (Les intersections de la justice pour personnes avec limitation et la justice transformatrice) <https://youtu.be/8dKystkbHKQ?si=aeHF5DUhdADdnWce>

2 : Leadership des personnes les plus touchées

On dit souvent : « Rien sur nous sans nous ». En d'autres termes, aucune solution ne doit être mise en œuvre sans la participation pleine et entière des personnes qui seront le plus touchées. La JPL nous invite à mettre au premier plan, à soutenir, à écouter, à lire et à suivre celles et ceux qui sont directement touchés par la violence que nous cherchons à éliminer. Suivre des leaders ayant une limitation permet également de remettre en cause les discours qui présentent les personnes avec limitation comme des victimes passives ou impuissantes, ne pouvant que recevoir de l'aide, plutôt que de façonner cette aide.

Dans la pratique : la VBG et le leadership des personnes les plus touchées

Pour le secteur de VBG, ce principe se manifeste par le fait de tirer des leçons de l'expérience des victimes ayant une limitation, des activistes, des organisateurs et des organisatrices, et de leur être redevable. Concrètement, cela peut se faire par exemple en embauchant des personnes avec limitation dans des postes de direction et de formation, en mettant au point des communautés de pratique et des modèles de soutien par les pairs dirigés par les personnes survivantes, en faisant équipe avec des organisations menées par des personnes avec limitation et en investissant dans la recherche, l'éducation, l'élaboration de politiques et la défense des intérêts communautaires qui placent les personnes avec limitation au premier plan. Est-ce que vos collègues, clients et clientes et membres de la communauté avec limitation ont au moins le nécessaire pour s'épanouir et participer pleinement?

3: Politique anticapitaliste

Le capitalisme est un système oppressif qui réduit les individus à de simples unités génératrices de profits, accumulant de la richesse pour une classe dirigeante blanche au détriment de tous les autres. Le capitalisme est fondamentalement discriminatoire envers les personnes avec limitation, car il nous oblige à dévaloriser et à abandonner quiconque est incapable de générer des profits. Les politiques capitalistes accentuent l'insécurité du logement, creusent les écarts salariaux et fragilisent les mesures d'aide sociale, exposant ainsi davantage les personnes avec limitation à la violence, à la pauvreté et à la mort. La JPL nous invite à résister et à démanteler ces idéaux capitalistes.

Les personnes avec limitation ont créé la sagesse « crip » pour survivre dans un système capitaliste. Sins Invalid souligne que les corps et les esprits « non conformes » rejettent le capitalisme puisque « notre valeur ne dépend pas de ce que nous produisons ou de la quantité de ce que nous produisons. »¹⁰ Notre existence nous permet de reconnaître la valeur de tous les êtres, indépendamment de ce qu'une personne peut produire ou gagner. En valorisant la cocréation, le travail de soins, la réciprocité et l'entraide, nous nous éloignons de l'autorité capitaliste et coloniale.

Dans la pratique : la VBG et la politique anticapitaliste

L'adoption d'une politique anticapitaliste s'impose pour veiller à ce que le secteur de la VBG n'abandonne pas ceux et celles qui sont relégués en marge de la société et qu'il ne reproduise pas ces systèmes d'oppression. Le secteur de la VBG peut contribuer à la résistance anticapitaliste en assurant un accès équitable aux mesures de soutien et aux ressources.

Sur le lieu de travail, nous pouvons payer les personnes avec limitation équitablement et reconnaître que le travail visant à améliorer l'accessibilité est indissociable du « vrai travail ». Si l'accessibilité prévoit des mesures d'adaptation physique comme les rampes d'accès et les espaces sans parfum, elle implique également d'intégrer différents modes de travail, des horaires flexibles et les besoins en matière d'accessibilité aux normes organisationnelles. Pour s'opposer au capitalisme, il faut mettre en place des systèmes de soins qui placent l'humain avant la production, et veiller à ce que la sécurité ne soit pas réservée à ceux et celles qui répondent aux attentes institutionnelles.

Ressources en anglais

- Disability justice movements: history and practice (Les mouvements pour la justice des personnes avec limitation : son histoire et son application) <https://tempestmag.org/2023/06/disability-justice-movements-history-and-practice>
- Painting the Ocean & the Sky: The Language of Nuance and Purpose in our Non-Carceral Community Crisis Response (Peindre l'océan et le ciel : le langage de la nuance et de l'intention dans notre approche communautaire non carcérale de la gestion des crises <https://www.interruptingcriminalization.com/resources-all/ocean-sky>



4: Organisation entre mouvements

La JPL n'opère pas seule. Elle est étroitement liée à la justice raciale, à la justice en matière de logement, aux droits au travail, au mouvement abolitionniste (prisons), à la justice climatique, à la lutte contre le colonialisme et à toutes les formes de mobilisation que nous menons pour résister à l'oppression. Les personnes avec limitation ont toujours pris part aux luttes plus larges pour la libération. La justice pour personnes avec limitation nous rappelle qu'une véritable collaboration passe aussi par la responsabilisation des mouvements alliés quant à leur propre capacitisme.

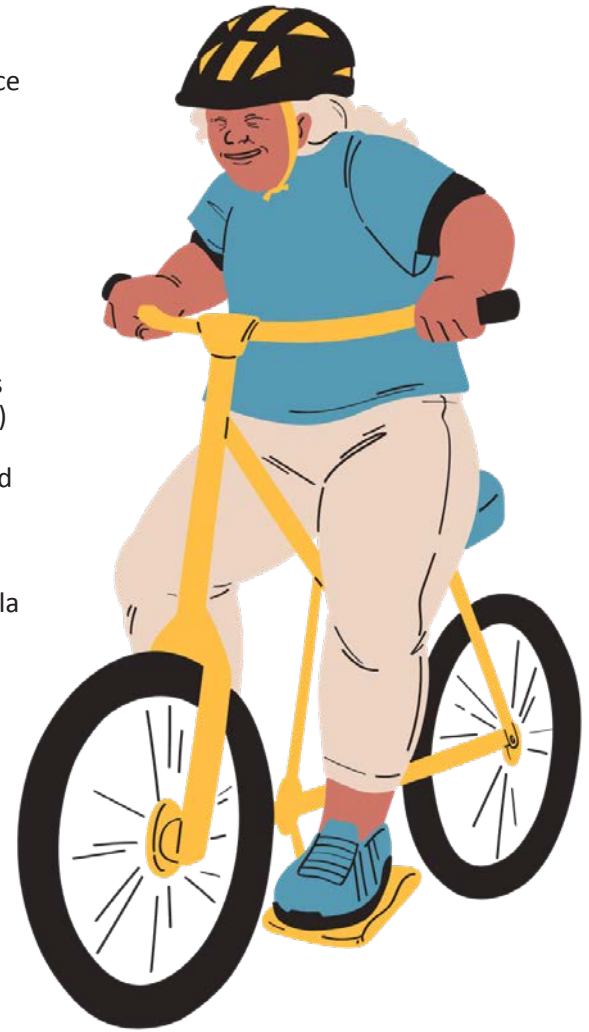
Au Canada, l'aide médicale à mourir représente un exemple parlant de cette interdépendance. En Ontario, près de la moitié des cas approuvés aux termes de la voie 2 de l'aide à mourir (qui n'exige pas de maladie en phase terminale) ont déclaré vivre une situation de précarité de logement.¹¹ Bon nombre de personnes avec limitation choisissent de mourir parce que le capacitisme rend la vie invivable. Comme l'affirme le projet *Toujours Vivant-Not Dead Yet*, il ne s'agit pas d'autonomie, mais d'abandon.¹² Élargir l'accès à l'aide médicale à mourir sans investir en conséquence dans le logement, le revenu et les soins constitue un meurtre social — entièrement évitable — qui montre comment la société préfère tuer les personnes avec limitation plutôt que les soutenir.

Le logement relève de la justice pour personnes avec limitation. Les personnes avec limitation sont surreprésentées dans les établissements, confrontées à des taux plus élevés d'itinérance et se voient souvent refuser l'accès à des logements accessibles ou abordables.¹³ En Ontario, les personnes bénéficiant d'une aide dans le cadre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées peuvent voir leurs prestations réduites ou interrompues si elles se marient ou vivent en couple, car les revenus et les biens de leur partenaire sont pris en compte dans l'évaluation de leur admissibilité.¹⁴ Cette politique oblige bon nombre de personnes avec limitation de vivre en situation de dépendance financière à l'égard de leurs partenaires, ce qui entrave leur autonomie et les expose davantage à la violence. Des organisations comme *Le handicap sans pauvreté*, *ODSP Action Coalition* et *Parkdale Housing Justice Network* font depuis longtemps des liens entre le soutien inadéquat et un risque accru.

La JPL est également étroitement liée aux droits du travail, surtout en ce qui a trait au travail de soins (care work). Le [guide Just Care \(en anglais\)](#) sur la mise en place de systèmes de soins équitables, élaboré dans le cadre du Prison Project du Disability Justice Network of Ontario (DJNO), illustre comment les personnes avec limitation et les travailleuses de soins doivent composer avec des systèmes exploitaires, dangereux et souvent invisibles. Le travail de soins est profondément marqué par les questions liées à l'ethnie et au genre, et la JPL plaide pour une transformation collective de la manière dont nous valorisons et organisons ce travail.

Le système de justice pénale constitue une autre structure où la violence se produit. Les personnes avec limitation, en particulier celles qui connaissent des troubles psychologiques, sont souvent criminalisées au lieu d'être soutenues. Le [projet DJNO \(en anglais\)](#) nous rappelle que, pour bon nombre de personnes avec limitation — en particulier celles noires, autochtones, trans et allosexuelles —, les interactions avec la police sont souvent mortelles. Sins Invalid, dans sa déclaration sur la violence policière, écrit : « Nous n'estimons pas que la formation constitue une solution viable puisqu'elle ne remet pas en cause la conviction profonde que la mission de la police consiste à "maîtriser la situation". Il faut comprendre que, comme personnes avec limitation, nos corps et nos esprits ne peuvent pas être contrôlés et ils ne sont pas toujours en mesure de se conformer aux normes. Nos corps et nos esprits ne sont pas criminels. Nous sommes uniques et nous célébrons nos complexités. »¹⁵

L'organisation entre mouvements englobe la justice climatique. Les liens entre la violence coloniale exercée sur le territoire et contre les communautés autochtones sont clairs. Nous constatons les effets de la violence coloniale et ses limitations à la Première Nation Asubpeeschoseewagong (Grassy Narrows), en Ontario. De 1962 à 1970, l'usine de papier de Dryden a contaminé les rivières English et Wabigoon au mercure, empoisonnant à la fois l'eau et les poissons. L'empoisonnement au mercure continue de toucher des générations d'Autochtones à Grassy Narrows et dans la Première Nation voisine de Wabaseemoong (Whitedog), causant de graves problèmes de santé et des limitations.¹⁶ Comme l'écrit Sins Invalid : « Au-delà de la santé et du respect de l'autonomie corporelle, nous devons aussi lutter pour la justice en faveur de toutes les personnes opprimées et de la terre elle-même. »¹⁷



Nous vivons également des événements mondiaux qui entraînent des limitations à grande échelle, telles que la COVID-19 et de multiples génocides, notamment en Palestine et au Soudan. Ces deux phénomènes mettent en évidence des défaillances majeures en matière de soins, de santé publique et de justice internationale. Les cadres de JPL reconnaissent que la limitation ne survient pas de manière isolée, mais résulte de traumatismes collectifs et d'une négligence systémique. Au-delà des personnes avec limitation, la JPL doit aussi être synonyme de justice pour la terre, les personnes migrantes, les peuples colonisés et les générations futures.

Dans la pratique : la VBG et l'engagement envers l'organisation entre mouvements

Pour les intervenantes du secteur de la VBG, ce principe invite à élargir les limites de notre travail. La précarité du logement, la pauvreté, l'incarcération, le racisme environnemental, les obstacles à l'accès aux soins, etc. exacerbent la violence sexiste. Lorsque les personnes survivantes ont accès à un logement sûr, à un revenu suffisant et au soutien de la communauté, elles disposent de plus de choix, d'autonomie et de ressources pour assurer leur sécurité à leur manière. Lorsque nous collaborons avec différents mouvements — logement, justice salariale, droits des personnes avec limitation, abolitionnisme, justice climatique, etc. —, nous réduisons les risques de violence et favorisons la sécurité. Concrètement, cela peut se traduire par l'appui aux associations de locataires, la mobilisation pour de meilleures mesures de soutien au revenu ou la lutte contre le capacitisme au cœur de nos propres organisations. Loin d'une distraction, l'organisation entre mouvements est l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons pour prévenir la violence et la contrer.

5 : Reconnaître la personne dans son ensemble

La JPL nous montre que les personnes avec limitation ne sont ni brisées, ni incomplètes, ni en besoin d'être « réparées » : nous sommes des êtres à part entière. Nos vies ne se définissent pas par ce qui nous manque, par les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ou par ce que les systèmes ne parviennent pas à nous offrir. Au contraire, nos vies sont complexes, précieuses et pleines de sens — non pas en dépit de la limitation, mais bien grâce à elle.

Mia Mingus écrit : « Je devais porter une orthèse qui me faisait mal. Une orthèse dont je n'avais pas besoin pour être une personne à part entière, mais que les autres voulaient que je porte afin que j'aie “le bon type de limitation”. Une enfant qui devait cacher sa limitation autant que possible et essayer de me transformer, de changer ma manière de marcher et mon corps pour devenir quelqu'un d'autre. » ¹⁸

Sa réflexion met en lumière un phénomène sociétal plus large, selon lequel on s'attend à ce que les personnes avec limitation donnent l'impression de s'efforcer de « s'améliorer » pour être jugées dignes de recevoir de l'aide. L'idée selon laquelle l'aide doit se mériter par la conformité ou la preuve de progrès sous-tend de nombreuses formes de violence et de négligence capacitistes. Elle est profondément ancrée dans les systèmes médicaux, les services sociaux et même les mesures d'aide aux victimes de violences sexistes. Cela se traduit par un langage qui qualifie les personnes survivantes de « non conformes » ou de « difficiles » lorsqu'elles refusent certaines mesures de soutien, ou encore par des politiques qui exigent une preuve de la limitation pour bénéficier de mesures d'adaptation. Cette vision suppose que la limitation n'est légitime que si elle est tragique, réparable ou documentée.

Reconnaître la personne dans son ensemble rejette l'idée que la valeur d'une personne est liée à sa productivité, à sa conformité ou à sa capacité de paraître « normale ». Ce principe soutient que les personnes avec limitation sont les propres expertes de leurs vies et que les soins doivent se fonder sur la dignité et la confiance, et non sur la conformité ou le contrôle.

Dans la pratique : reconnaître la personne dans son ensemble dans le secteur de la VBG

Pour le secteur de la VBG, reconnaître la personne dans son ensemble implique de rejeter toute envie de la « réparer », de la « guérir » ou de la « corriger ». C'est offrir un soutien fondé sur ce dont la personne dit avoir besoin — et non sur ce qu'un système présume qu'elle devrait vouloir. Les personnes survivantes avec limitation sont les expertes de leur propre expérience. Les intervenantes du milieu peuvent créer un espace permettant à chaque personne de s'épanouir pleinement, au-delà des étiquettes diagnostiques ou des récits de traumatismes. Cette création d'espace nécessite également des services qui tiennent compte des réalités multidimensionnelles des personnes avec limitation — en tant que parents, partenaires, jeunes, personnes âgées, nouveaux et nouvelles arrivantes, personnes allosexuelles et transgenres, ainsi que celles dont les identités se recoupent.

6 : Durabilité

La notion de durabilité dans le combat pour la JPL remet en question le rythme et les priorités du capitalisme. Il ne s'agit pas seulement de viabilité ou de gestion des ressources : il s'agit de respecter la diversité de nos corps, de nos capacités et de nos besoins. Ce principe nous rappelle que la durabilité commence par le soin que nous accordons à nous-mêmes et aux autres. Il nous invite à rejeter l'urgence au nom de l'urgence elle-même et à créer des mouvements pérennes en mettant l'accent sur le soin, le rythme et l'interdépendance. Nous ne sommes pas des machines, et notre travail d'organisation ne peut pas imiter les systèmes que nous cherchons à démanteler. adrienne maree brown nous rappelle que la facilité est naturelle : « Ce qui est facile est viable. Les oiseaux planent lorsqu'ils le peuvent. »¹⁹

La JPL nous invite à ralentir et à nous opposer à la culture d'hyperproductivité qui nous pousse à nous surmener au nom de l'efficacité ou du progrès. Dans nos mouvements, cela se manifeste par l'épuisement, une mentalité de pénurie et des cycles de réaction aux crises qui ne laissent aucune place à la réflexion, au deuil ou au repos. Tema Okun qualifie « l'urgence » de caractéristique fondamentale de la culture de la suprématie blanche — une pression qui pousse à agir rapidement, à prendre des décisions hâtives et à privilégier les résultats au détriment des personnes.²⁰

Dans la pratique : la VBG et la durabilité

Dans le secteur de la VBG, la durabilité consiste à résister à la pression qui pousse à aller de l'avant à tout prix. Le secteur est sous-financé de façon chronique, son personnel est surmené et les activités sont souvent réalisées en mode de crise permanente. Mais nous ne pouvons pas toujours travailler en mode de crise. La viabilité nécessite l'élaboration de plans de travail réalistes. Elle exige que les responsables comprennent que les choses prennent souvent plus de temps que prévu. Elle implique des échéanciers définis en collaboration, et non imposés par la gestion. Concrètement, cela signifie offrir de la nourriture lors des réunions, prévoir des espaces calmes pour se reposer et demander aux gens ce dont ils ont besoin pour rester concentrés. Nous ne pouvons pas éliminer la violence en recourant à des méthodes qui la reproduisent. La JPL nous rappelle que notre façon de travailler fait partie intégrante de notre travail.



7 : Solidarité de la communauté

La JPL rejette la hiérarchie des limitations. Elle nous invite à éviter de privilégier un type d'accessibilité par rapport à un autre, ou d'apporter uniquement notre soutien aux personnes dont les besoins sont les plus visibles ou les plus faciles à satisfaire. C'est un appel à nous soucier les uns des autres et à nous protéger mutuellement.

Dans son texte *Wherever You Are Is Where I Want To Be* (Je veux être où tu es), Mia Mingus parle de la solidarité « crip » comme notre refus de nous abandonner malgré nos différences quant à nos besoins en matière d'accessibilité ou de communication ou de notre apparence. Elle décrit un amour à la fois politique et pratique, en se soutenant mutuellement de la manière qui nous est familière, mais aussi de la manière dont les autres en ont besoin.²¹ Ce type de solidarité exige une maturité émotionnelle, de la souplesse et un engagement envers une relation qui ne repose ni sur la performance ni sur la facilité.

La solidarité entre personnes avec limitation consiste à militer en faveur de politiques et de pratiques qui soutiennent toutes les personnes avec limitation que nous ayons recours à des fauteuils roulants, à des lecteurs d'écran, à des interprètes, à des médicaments, à des animaux d'assistance, à des pauses, à des jouets de stimulation, à des horaires flexibles, ou que nous ayons simplement besoin que les autres ralentissent. Elle consiste à reconnaître que l'accessibilité n'est pas une simple liste de critères à cocher, mais une relation avec soi-même et avec les autres, fondée sur la confiance, le consentement et la bienveillance.

La JPL inclut de façon explicite les troubles de santé mentale, les traumatismes et la neurodivergence ; le trouble de stress post-traumatique (TSPT), le TSPT complexe, la dépression, l'anxiété, les traumatismes crâniocérébraux, les limitations cognitives et les troubles sensoriels sont tous pris en compte. La JPL rejette le modèle médical, qui a souvent tendance à isoler et à pathologiser ces expériences, et privilégie plutôt un modèle politique, culturel et relationnel de la limitation. Dans ce cadre, le traumatisme n'est pas seulement un diagnostic personnel, mais une réponse à un préjudice systémique.²² Les personnes survivantes de violences sexistes vivent souvent avec des limitations liées à un traumatisme, et elles méritent un accès aux soins qui tienne compte de toutes les façons dont la limitation est vécue.

Mia Mingus nous rappelle que la JPL nous oblige à imaginer de nouvelles façons d'être en relation de façon à laisser place à la complexité, à l'interdépendance et au travail émotionnel que requièrent les soins. Elle écrit : « Nous trouverons d'autres moyens (nous les créerons) et nous discuterons de libération, d'accessibilité et d'interdépendance avec nos camarades. Nous incluons les besoins dans nos relations comme des lueurs d'espoir scintillantes, des occasions de construire des relations plus profondes et solides, et de mettre en pratique ce à quoi notre monde pourrait ressembler. »²¹

Dans la pratique : la VBG et l'engagement envers la solidarité de la communauté

Ce principe rappelle au secteur de la VBG que les services doivent être holistiques, accessibles à tous et toutes et adaptés à leurs besoins. Il ne suffit pas de proposer une forme de soutien en supposant qu'il conviendra à tout le monde. Une personne pourrait avoir besoin de langage clair et de plus de temps pour traiter l'information, tandis qu'une autre pourrait avoir besoin d'un espace sans parfum et d'un éclairage adapté. Une autre pourrait avoir besoin de préposées aux services de soutien à la personne ou de technologies accessibles. La solidarité entre personnes de tous types de limitation nous invite à prendre en compte la diversité et à y tenir compte lors de la conception d'espaces et de services. Ce faisant, nous créons des environnements où davantage de personnes peuvent participer, se rétablir et s'épanouir, et où personne n'est laissé pour compte.



8 : Interdépendance

La JPL rejette l'idéal capitaliste de l'hyperindépendance qui veut que chaque personne soit l'unique responsable de ses réussites et de ses échecs, et qui considère l'empathie comme une faiblesse. La JPL repose sur le partage des responsabilités et la solidarité. Elle nous rappelle que nous dépendons toutes et tous les uns des autres et que cette interdépendance n'est pas une source de honte, mais bien quelque chose qu'il faut cultiver, entretenir et protéger. En réalité, les réseaux de solidarité et d'entraide peuvent répondre à nos besoins de manière plus directe que les systèmes souvent inadéquats mis en place pour nous. En prenant soin les uns des autres, nous réduisons notre dépendance vis-à-vis du travail salarié et nous nous affranchissons de l'autorité capitaliste et coloniale (voir le point 3 : Politique anticapitaliste).

L'interdépendance consiste à établir des relations fondées sur la confiance, la réciprocité et la responsabilité partagée, et non sur le contrôle, la conformité ou la hiérarchie. Elle consiste à aider les personnes avec limitation à préserver des espaces où nous pouvons partager ouvertement nos expériences et nous soutenir mutuellement. Elle consiste également à mettre en place des systèmes de soins flexibles, gérés par la communauté et pérennes.

Dans la pratique : la VBG et l'interdépendance

Pour le secteur de la VBG, l'interdépendance ouvre la voie pour sortir de l'isolement et accéder à des soins communautaires, à des liens sociaux et à la reprise de pouvoir. Elle nous rappelle que les victimes n'ont pas seulement besoin de services, mais aussi des autres : des proches, des voisins et voisines, des collègues et des membres de la communauté prêts à s'engager et à apporter leur soutien. Favoriser l'interdépendance, c'est aider les personnes survivantes à construire et à entretenir ces réseaux. C'est reconnaître que la sécurité ne dépend pas des systèmes, mais des relations humaines.

Un outil pratique pouvant appuyer ce travail est le « *pod mapping* » (« cartographie de la communauté »), mis sur pied par Mia Mingus pour le Bay Area Transformative Justice Collective. Il nous invite à identifier les gens dans nos vies (pas des professionnels et professionnelles, mais des membres de la communauté choisie) vers qui nous pouvons nous tourner en cas de danger, de crise ou de besoin. Ces « cartographies » forment des réseaux d'entraide et de responsabilité mutuelle qui opèrent en dehors des systèmes carcéraux et peuvent aider les personnes survivantes à établir et à entretenir des relations sûres et de confiance.

Ce travail est particulièrement essentiel pour les personnes avec limitation survivantes. Beaucoup d'entre nous ont été isolés non seulement par des agresseurs, mais aussi par des systèmes qui n'ont pas su reconnaître nos besoins, ont minimisé les obstacles auxquels nous étions confrontés et nous ont fait croire qu'il était honteux de compter sur les autres. Certaines et certains d'entre nous se sont coupés du monde pour se protéger du danger ou de la surveillance. La JPL nous rappelle que la reprise de pouvoir est une démarche relationnelle et que les soins ne doivent pas nécessairement provenir d'institutions, mais qu'ils peuvent être assurés par l'entraide, la famille choisie et le soutien entre pairs et se fonder sur le consentement et la confiance. Lorsque les organismes de lutte contre la VBG accompagnent les victimes ayant une limitation dans la création et le maintien de leurs propres réseaux de soutien, plutôt que d'imposer des solutions professionnelles ou institutionnelles, ils respectent le principe d'interdépendance. Ils affirment ainsi : vous n'avez pas à affronter sans aide la violence, la vie et la limitation, et vous n'avez pas à le faire selon les conditions imposées par d'autres.



Ressources en anglais

- Pods: The Building Blocks of Transformative Justice & Collective Care (Les « cartographies communautaires » : Les piliers de la justice transformatrice et des soins collectifs) <https://www.soiltjp.org/our-work/resources/pods>

9 : Accès collectif

L'accès collectif ne se limite pas à l'accès physique ou à l'inclusion ; il s'agit de reconnaître et de transformer les inégalités. Ce principe nous enseigne que l'accessibilité n'est ni un besoin individuel ni une solution ponctuelle. Nous le créons ensemble, en communauté, grâce aux relations, à la confiance et à la flexibilité.

Trop souvent, nous concevons l'accessibilité comme une liste de vérification : une rampe, un ou une interprète en ASL, un document rédigé en langage clair et simple. Ces aspects sont essentiels, mais ils ne constituent qu'un élément parmi tant d'autres. La JPL nous rappelle que l'accessibilité n'est pas neutre ; elle indique quels besoins sont déjà pris en compte, pour qui le confort est une priorité, et qui est considéré comme trop exigeant, trop difficile ou trop coûteux pour accueillir. Pour Stacey Milbern, « la justice pour personnes avec limitation (et la limitation en tant que telle) a le potentiel de transformer radicalement notre conception de la qualité de vie, du sens de l'existence, du travail, des relations et du sentiment d'appartenance. »²³ L'accès collectif fait partie intégrante de cette transformation. Plutôt que de « s'adapter » aux individus, il privilégie une approche visant à changer notre façon de nous déplacer, de nous rassembler et de prendre soin les uns des autres. Il nous invite à intégrer les différences dès le départ, non pas pour viser la perfection, mais pour nous comprendre mutuellement.

Sins Invalid nous rappelle que l'accès collectif constitue également une pratique culturelle façonnée par des générations de communautés racialisées avec limitation qui, depuis longtemps, ont imaginé l'accessibilité en dehors des systèmes : « Comme personnes racialisées et allosexuelles ayant une limitation, nous apportons une flexibilité et une nuance créative qui transcendent la normativité imposée par les personnes sans limitation, afin de vivre en communauté avec les autres. »¹⁰ Ce type d'accès collectif n'est pas institutionnel. Il est adaptatif et relationnel, et il découle de l'amour et de la nécessité. Il ne s'agit pas de tout faire pour tout le monde. Il s'agit de créer des espaces où chacun et chacune peut exprimer ses besoins sans honte, et où nous y répondons non pas par conformité, mais par de la bienveillance.

Mia Mingus parle d'« intimité d'accessibilité » — le sentiment que nos besoins en matière d'accessibilité sont véritablement compris, écoutés et soutenus. Elle écrit : « L'intimité de l'accessibilité, c'est ce sentiment insaisissable, difficile à décrire, que l'on ressent quand quelqu'un d'autre "comprend" nos besoins d'accessibilité. Il peut s'agir d'une personne qui savait déjà que vous aviez besoin de quelque chose sans que vous ayez à le demander, ou d'une personne que vous veniez de rencontrer qui est disposée à écouter vos besoins d'accessibilité et à y répondre sans porter de jugement. »²⁴ L'intimité d'accessibilité nous rappelle que l'accessibilité collective ne constitue pas seulement un engagement structurel, mais aussi une forme de relation. C'est la différence entre être toléré et être accueilli, entre des mesures d'adaptation qui « font l'affaire » et un accès qui donne le sentiment d'être chez soi.

Dans la pratique : la VBG et l'accès collectif

Pour les professionnelles du secteur de la VBG, l'accès collectif ne consiste pas à en faire plus, mais à faire les choses différemment. Il est question de reconnaître que l'accès collectif correspond à ce que vous savez déjà : la sécurité n'est pas une solution universelle et la reprise de pouvoir ne suit pas un processus linéaire. L'accès collectif nous invite à faire preuve de la même bienveillance dans la conception de nos espaces et de nos politiques et dans nos relations. Dans ce contexte, l'accès collectif peut se traduire par des politiques anti-parfums, des environnements peu stimulants, la présence de personnel d'accompagnement, des horaires flexibles ou des approches de reprise de pouvoir adaptées à la culture. Au-delà d'une simple pratique, il s'agit d'un changement de valeurs : passer de la normalisation à l'adaptabilité. Passer du simple fait de cocher une case à celui de prendre un engagement. Passer du « faire pour » au « faire avec ».

10 : Libération collective

Personne n'est laissé pour compte : voilà ce qui est au cœur de la libération collective. Ce principe veut que nous avançons ensemble, non seulement les uns pour les autres, mais aussi avec les autres. La JPL ne conçoit pas la libération comme un objectif pour lequel nous militons chacun et chacune de notre côté, au nom de notre propre identité ou de nos propres revendications. C'est plutôt quelque chose que nous construisons ensemble, à travers la solidarité, l'interdépendance et la mobilisation commune. Comme l'écrit Mia Mingus : « Le capacitisme touche tous nos combats, car il sous-tend les idées sur les corps considérés comme précieux, désirables ou jetables. »⁷

Le capacitisme ne fait pas seulement du tort aux personnes avec limitation ; il renforce les systèmes qui déterminent qui a droit à la sécurité, à la dignité ou à la survie. Il est étroitement lié au racisme, au colonialisme, à la transmisogynie, au classisme et aux croyances sociétales sur les corps considérés comme « acceptables », « précieux » ou « normaux ». Ainsi, lorsque nous luttons contre le capacitisme, nous combattons également les bases de nombreuses formes de violence, y compris la violence sexiste.

Dans les mots de Sins Invalid : « Aucun corps ou esprit ne peut être laissé pour compte. C'est seulement en collaborant que nous pourrions mener à bien la révolution qui s'impose. »¹⁰ La libération collective nous invite à comprendre que les luttes pour la justice raciale, la justice pour les personnes migrantes, la justice environnementale, l'élimination de la VBG et l'abolitionnisme sont interconnectées. Aucun de ces mouvements ne réussira si les expériences des personnes avec limitation, en particulier celles noires, autochtones, racialisées, allosexuelles, trans, en situation de pauvreté ou sans papiers ne sont pas au cœur de la réflexion.

Dans la pratique : la VBG et la libération collective

Pour le secteur de VBG, la libération collective implique des mesures à prendre pour lutter contre la violence qui prennent en compte dès le début les personnes avec limitation survivantes, pas comme considération secondaire ou ajout, mais comme partie intégrante du mouvement pour la sécurité, la justice et la libération. Pour y arriver, il faut comprendre comment le capacitisme détermine les risques auxquels sont confrontées les personnes avec limitation et comment les systèmes, y compris les refuges, la police, les soins de santé et les soins juridiques, ne parviennent souvent pas à nous protéger ou à nous inclure. Ce principe nous invite à militer pour un avenir où les personnes avec limitation seront non seulement en sécurité, mais aussi libres. Libres de se déplacer, d'aimer, de montrer la voie et de s'épanouir.

Appel à l'action

La justice pour les personnes avec limitation est essentielle à notre travail collectif, dans le secteur de la VBG et ailleurs. La justice pour les personnes avec limitation est bien plus qu'un simple cadre à appliquer. Il ne s'agit pas seulement d'une liste de vérification, d'un ensemble de mesures d'accessibilité ou d'un simple ajout à une politique. C'est un engagement culturel, politique et relationnel envers les autres, et envers un avenir où personne n'est laissé pour compte. **Nous ne pouvons pas mettre fin à la violence sexiste sans justice pour les personnes avec limitation.**

Ce document d'information a examiné les dix principes de la JPL et leur application dans le domaine de la lutte contre la violence basée sur le genre. Ensemble, ils nous invitent à repenser notre conception de la sécurité, de l'inclusion, du leadership et de la libération. Nous proposons ci-après quelques questions de réflexion et des ressources. Il s'agit d'une invitation à commencer, à revisiter et à imaginer ensemble.

Questions de réflexion

1. Comment pouvons-nous réagir à la violence sans en engendrer davantage?
2. Qu'est-ce que cela signifierait d'*œuvrer pour* la justice pour personnes avec limitation plutôt que de prétendre que l'on rend soi-même justice à ces personnes?
3. Quelle est une chose que vous pouvez changer dans votre travail, vos relations ou vos idées préconçues?
4. Quels sont les facteurs qui vous aideront à maintenir votre engagement sur le long terme?



La justice pour les personnes avec limitation constitue à la fois un mouvement et un cadre qui nous invitent à repenser l'accessibilité, les soins, la sécurité et la libération. Axée sur le leadership et les connaissances des personnes les plus touchées, elle présente des principes qui transforment notre compréhension de la violence ainsi que notre façon d'y réagir. Les 10 principes de la justice pour les personnes avec handicap, élaborés par Sins Invalid, montrent le chemin à suivre pour comprendre la violence basée sur le genre et parvenir à l'éliminer. Pour passer de la théorie à la pratique, il faut repenser la manière même dont le soutien est offert, centrer les personnes concernées et repenser ce que nous entendons par « sécurité ».



Cette infographie a été adaptée du document d'information [We Won't End Gender-Based Violence Without Disability Justice](#) (L'élimination de la violence basée sur le genre est impossible sans justice pour les personnes avec handicap) du Learning Network, rédigé par Kitty Rodé et Jenna Lopez.



Western

Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children

Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants

LEARNING NETWORK

Ressources en anglais

- Skin, Tooth, and Bone: The Basis of Movement is Our People (Les gens sont au cœur de notre mouvement), 2e éd. par Sins Invalid.
- *Care Work: Dreaming Disability Justice* (Le travail de soins : rêver à la justice pour les personnes avec limitation) par Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha : <https://arsenalpulp.com/Books/C/Care-Work>
- *Disability Justice Audit Tool* (Outil d'évaluation de la justice pour personnes avec limitation) imaginé par Stacey Park Milbern et rédigé par Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha : <https://www.northwesthealth.org/djaudittool>
- *Forced Intimacy: An Ableist Norm* (L'intimité forcée, une norme capacitiste) par Mia Mingus : <https://leavingevidence.wordpress.com/2017/08/06/forced-intimacy-an-ableist-norm>
- *Sex & Disability* (Le sexe et la limitation) avec Chanelle Galland et Cyree Jarelle Johnson : <https://www.youtube.com/watch?v=HYqB3c37x5A>
- *Integrating Crip Theory and Disability Justice into Feminist Anti-Violence Education* (Intégrer la théorie « crip » et la justice pour personnes avec limitation à l'éducation féministe contre la violence) par Samuel Z. Shelton : <https://cjds.uwaterloo.ca/index.php/cjds/article/download/704/965>
- *Crippling and queering gender-based violence prevention: bridging disability justice, queer joy, and consent education* (Prévenir la violence basée sur le genre en tenant compte des personnes avec limitation et allosexuelles : concilier la justice pour les personnes avec limitation, la joie queer et l'éducation au consentement) par JJ Wright et Caitlin Manuel : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13691058.2024.2380768>
- *What is White Supremacy Culture?* (En quoi consiste la culture du suprémacisme blanc?) par Tema Okun : <https://www.whitesupremacyculture.info/what-is-it.html>
- *Care without Institutions* (Des soins sans institutions) par seeley quest : <https://briarpatchmagazine.com/articles/view/care-without-institutions>
- *femora and fury: on IPV and disability* (La violence entre partenaires intimes et la limitation) par Peggy Munson dans *The Revolution Starts at Home* : <https://www.akpress.org/revolutionstartsathome.html>
- *Access is Love: List of Readings and Resources* (L'accès c'est l'amour : liste de lecture et de ressources) par Sandy Ho, Mia Mingus et Alice Wong : https://docs.google.com/document/d/1TY9k_S0oLUVXEh1FdmT8yaG_28cbcBStuyM9wXag6k/edit?usp=sharing
- *Rooting Resilience: A Needs Assessment about Women with Disabilities, Gender-Based violence, and the potential of Peer Support Services* (Renforcer la résilience : une évaluation des besoins des femmes avec limitation, de la violence basée sur le genre et du potentiel des services de soutien par les pairs) par Jihan Abbas, Ph. D., et DAWN Canada : <https://dawnCanada.net/resource/rooting-resilience-a-needs-assessment-about-women-with-disabilities-gender-based-violence-and-the-potential-of-peer-support-services>
- *Inclusion in practice: helping people with intellectual disabilities experiencing gender-based violence* (L'inclusion dans la pratique : accompagner les personnes ayant une limitation intellectuelle victimes de violence basée sur le genre), par Disability Alliance BC : <https://disabilityalliancebc.org/wp-content/uploads/2022/04/Inclusion-In-Practice- Guide.pdf>
- *Providing Disability-Affirmative Care: Deconstructing Ableism in Trauma Support* (Offrir des soins adaptés aux personnes avec limitation : démanteler le capacitisme dans l'accompagnement des personnes victimes de traumatismes) par Kaley Roosen, Ph. D. : <https://www.youtube.com/watch?v=Sv2Zof44Kk8>
- Readings & Other Media by the Bay Area Transformative Justice Collective (BATJC) (Lectures et autres médias par le Bay Area Transformative Justice Collective) : <https://batjc.org/readings-other-media>

Ressource en français

- *Guide pratique Making It Work : l'intersectionnalité en action* : <https://www.makingitwork-crpd.org/sites/default/files/2022-03/MIW%20How-To-Guide-Intersectionality%2008March2022.pdf>

Références

- 1 Cotter, A. (2019). La victimisation criminelle au Canada, 2019. Statistique Canada. <https://bit.ly/4u0FgZO>
- 2 Savage, L. (2018). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2018. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00006-fra.htm>
- 3 Réseau d'action des femmes handicapées du Canada. DAWN Canada. (2019). *Plus qu'une note de bas de page : Rapport de recherche sur les femmes et les filles en situation de handicap au Canada*. 1re édition. ISBN : 978-0-9937378-0-0
- 4 Berne, P., et Sins Invalid. (2019). *Skin, Tooth, and Bone: The Basis of Movement is Our People*. 2e édition. Berkeley, CA.
- 5 Sasche, J. (2025). As Disability Day of Mourning approaches the same week as voting this is important DDOM was started on March 1st. [Mise à jour de statut]. Facebook. <https://bit.ly/4334pYZ>
- 6 Morales, A. L. (2013). *Kindling: Writings on the Body*. Palabrera Press.
- 7 Mingus, M. (2011). Changing the Framework: Disability Justice. *Leaving Evidence*. <https://bit.ly/4o1hz2w>
- 8 Barbarin, I. [@crutchesandspice]. (2023). I wish a steady and sustainable mental and physical recovery for #ralphylar #crutchesandspice [vidéo]. TikTok. https://www.tiktok.com/@crutches_and_spice/video/7223849995676552491
- 9 Vandorpe, B. (2022). On Intersectionality, Access to Justice and Walking Between Worlds. *Amnistie Internationale*. <https://bit.ly/43x8J2S>
- 10 Sins Invalid. (Sans date). *10 Principles of Disability Justice*. <https://sinsinvalid.org/10-principles-of-disability-justice>
- 11 CityNews. (21 juillet 2022). Trapped in poverty and considering death [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=KfF86HwRWKE>
- 12 Toujours Vivant — Not Dead Yet (TVNDY). <https://tvndy.ca>
- 13 Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires. (sans date). Directives du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées concernant le soutien du revenu : 4.1 — Définition et traitement de l'avoir. *Gouvernement de l'Ontario*. <https://bit.ly/3Q8Soyf>
- 14 Santé Canada. (2024). Cinquième rapport annuel sur l'aide médicale à mourir au Canada, 2023. *Gouvernement du Canada*. <https://bit.ly/3PR2KTo>
- 15 Sins Invalid. (Sans date). *Statement on police violence*. <https://sinsinvalid.org/statement-on-police-violence>
- 16 Porter, J. (2025). Children of the poisoned river: Half a century after mercury contamination near Grassy Narrows First Nation, the poisoning continues to have deadly consequences — especially for youth. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news2/interactives/children-of-the-poisoned-river-mercury-poisoning-grassy-narrows-first-nation>
- 17 Sins Invalid. (Sans date). *Disability justice is climate justice*. <https://sinsinvalid.org/disability-justice-is-climate-justice>
- 18 Mingus, M. (2018). "Disability Justice" is Simply Another Term for Love. *Leaving Evidence*. <https://bit.ly/4wTL1LA>
- 19 brown, a. m. (2017). *Emergent Strategy: Shaping Change, Changing Worlds*. AK Press.
- 20 Okun, T. (2021). *Sense of Urgency*. <https://www.whitesupremacyculture.info/urgency.html>
- 21 Mingus, M. (2010). Wherever you are is where I want to be: Crip solidarity. *Leaving Evidence*. <https://leavingevidence.wordpress.com/2010/05/03/where-ever-you-are-is-where-i-want-to-be-crip-solidarity>
- 22 Piepzna-Samarasinha, L. L. (2018). *Care Work: Dreaming Disability Justice*. Vancouver, BC, Canada : Arsenal Pulp Press.
- 23 Milbern, S. (2019). On the Ancestral Plane: Crip Hand Me Downs and the Legacy of Our Movements. *Disability Visibility Project*. <https://bit.ly/4nYcO9F>
- 24 Mingus, M. (2011). Access intimacy: The missing link. *Leaving Evidence*. <https://bit.ly/4uyvfEI>

Écrit par

Kitty Rodé et Jenna Lopez
Traduit par Action ontarienne

L'équipe du Learning Network

Margarita Pintin-Perez, Ph. D., responsable des partenariats communautaires, Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children, Université Western

Jassamine Tabibi, spécialiste de la recherche et de la mobilisation des connaissances, Learning Network, Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children, Université Western

Jenna Lopez, spécialiste de la recherche et de la mobilisation des connaissances, Learning Network, Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children, Université Western

Laura Murray, adjointe de recherche, Learning Network, Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children, Université Western

Graphisme

Kitty Rodé
Katherine Kantor [linkedin.com/in/katherinekantor](https://www.linkedin.com/in/katherinekantor)

Citation suggérée

Rodé, K. et Lopez, J. (2026). *L'élimination de la violence basée sur le genre est impensable sans justice pour les personnes avec limitation*. Traduction de : We Won't End Gender-Based Violence Without Disability Justice. Learning Network Backgrounder. London, Ontario : Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children. ISBN : 978-1-998746-14-9.

Restez en contact!

Courriel : gbvln@uwo.ca
Site Web : www.gbvlearningnetwork.ca
Facebook : [@LNandKH](https://www.facebook.com/LNandKH)
X : [@LNandKH](https://twitter.com/LNandKH)
LinkedIn : [@LNandKH](https://www.linkedin.com/company/lvlearningnetwork)
Instagram : [@gbvlearningnetwork](https://www.instagram.com/gbvlearningnetwork)

[Abonnez-vous à l'infolettre du Learning Network](#) pour recevoir leurs prochaines ressources, publications et invitations à leurs webinaires et événements!

Coordonnées d'Action ontarienne

Site Web : actionontarienne.ca
LinkedIn : [actionontarienne](https://www.linkedin.com/company/actionontarienne)
Facebook : [AOCvF](https://www.facebook.com/AOCvF)
Instagram : [aocvfontario](https://www.instagram.com/aocvfontario)
YouTube : [@AOCvF](https://www.youtube.com/@AOCvF)

